

Lausanne et le Léman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 31

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TOTO

à Milly.

Monsieur et madame forment un couple uni et un gentil ménage. Pourtant, leur « entente cordiale » est, comme toutes les ententes politiques et domestiques, sujette à de nombreux accrocs.

Monsieur est grand, mince, très brun. Il est plutôt pessimiste, a le découragement facile, recherche les auteurs hilarants, car il est « pessimiste combatif ».

Madame est petite, potelée, très blonde. Elle est plutôt optimiste, se fâche très vite, mais ne se décourage jamais. Son péché le moins mignon est la vanité. Ses auteurs les plus choyés sont les lyriques. Elle sait rire, certes, mais sait de même devenir grave.

Madame et monsieur ont un rejeton de cinq ans, « Jean-Louis-Edgar » — pour l'Etat civil — Toto, pour les intimes.

Le temps est à l'orage. Les mouches deviennent insupportables.

Monsieur, en rentrant chez lui, est très énervé. Monsieur est avocat; il a un procès en train qui ne marche pas — aussi est-il non seulement énervé, mais découragé.

Voici donc que, à propos d'un rien, il fait une scène... légère à madame.

Quittant la chambre conjugale, il pénètre dans son cabinet de travail et se jette, accablé, sur un siège. Il lève les mains en un geste qui implore...

— O douces années de célibataire, où êtes-vous ? s'exclame-t-il.

C'est le résultat d'un accrocs mignon à « l'entente cordiale »... Monsieur est un homme délicat; il se croit certes seul dans la pièce, autrement il n'aurait pas blasphémé.

... Il n'a point vu son héritier — Edgar pour l'Etat civil — Toto pour les intimes, qui, assis sur un pouf, découpe sagement des images. Mais Toto, lui, voit et entend tout. Il s'approche de son père et, câlin :

— Papa, fait-il, qu'est-ce que c'est que ça, célibataire ?

Un peu effaré, l'avocat tourne la tête et subitement, puissance merveilleuse de l'enfance, il a presque envie de sourire, tant il le trouve beau, son fils !

Toto attend une réponse. Il la réclame.

Alors, ressaisi de rancœur pour les dieux marins qui font des accrocs aux cordiales ententes domestiques :

— Célibataire, chéri, répond-il, c'est l'état de gens qui sont bien heureux... parfois !

Très tendre, il baise son petit, et Toto, l'âme inquiète, recoupe ses images.

Le lendemain, Monsieur et madame s'entendent à ravir. Pas le moindre nuage au ciel conjugal. Monsieur, moins énervé, voit plus clair dans son procès, et Madame, qui ne s'est pas trop saturée de « lyriques » depuis la veille, lui

apparaît comme la personnification même de la félicité du foyer.

Madame a une réunion d'une quinzaine de dames dans le courant de l'après-midi. On est élégant, on cause, on boit du thé de Chine en des tasses de porcelaine transparente, on croque des gâteaux.

Soudain, une des intimes de la maison réclame Toto qui n'est pas « de la partie ». Elle désirerait le voir; il est si gentil, ce petit !

Complaisante, madame le fait chercher.

Toto arrive. Il est vêtu d'un frais costume de toile écrue. Ses joues sont roses, ses yeux brillent. Il sent la bonne humeur et la santé.

Tandis qu'il fait sa ronde de Paris, chacune des invitées veut être affable avec lui. On lui pose foule de questions auxquelles il répond fort gracieusement.

— Il est vraiment exquis, ce mignon, fait l'une des dames dont les aspirations vers la maternité ne sont pas encore bannies.

— Toto entend, comprend, et s'assimile instantanément cet hommage. Comme il est déjà vaniteux de nature... (voir les lois ataviques) un vertige de gloire le saisit. Il veut faire de l'esprit, et il en fait...

Se postant devant la dame à la phrase flatteuse :

— Es-tu célibataire, toi, madame ? fait-il.

On rit, on rit !

— Où a-t-il pêché cela, interrompt, orgueilleuse, la maman de Toto. C'est extraordinaire quelle facilité il a de retenir les mots sonores ! Ainsi, notre cousin, — retour de Tombouctou — lui fait dire ce qu'il veut... S'il continue, il aura du goût pour les lyriques, les parnassiens, ou pour le Pôle nord !

... Mais, très conséquent, l'enfant veut une réponse de la jolie madame...

— Es-tu célibataire, madame ? reprend-il, obstiné.

— Mais non, mon chéri, fait-elle en rosissant de plaisir... et de modestie.

— Alors, tu n'es pas heureuse ? affirme Toto d'un ton d'oracle.

Les fusées de quinze rires perlés, argentés, féminins, s'élèvent dans la chambre.

— C'est un amour que ce petit, lance une voix.

Voulant éprouver l'esprit du fils prodige dont elle est mère, l'imprudente petite madame blonde l'interroge à son tour.

— Pourquoi dis-tu ceci, Toto ?

Alors, dans la candeur merveilleuse de l'innocence doublée d'une conscience toute pure :

— Parce que papa m'a expliqué hier que célibataire c'était... les gens heureux.

... Tableau...

Le soir, quand toutes les invitées furent bien sagement rentrées chez elles, le soir, tandis qu'une lune benévole montait au ciel, monsieur eut une petite séance orageuse avec madame.

Il regretta, sans doute, le parler imprudent de sa langue avocate... mais, malgré tout, en

calimimi, il osa la trouver bien bonne... Les hommes ont au cœur de pareilles monstruosités !

Depuis cet incident, petite madame potelée et blonde réussit, non sans peine, à persuader Toto l'obstiné que « papa avait voulu s'amuser », que célibataire... c'était... les gens qui n'étaient pas mariés, et que cela, au contraire, les rendait plutôt malheureux.

Puisse-t-il, l'Edgar de l'Etat civil, le Toto des intimes, puisse-t-il en faire l'axiome des félicités futures !

ANNETTE SCHÜLER.

A chacun selon son grade. — Après l'inspection générale, le colonel, très satisfait, s'arrête devant un homme qui suinte le contentement.

— Eh bien ! mon garçon, ça vous va le métier, vous allez continuer et devenir officier ?

— Ah ! non, mon colonel, je suis déjà assez rasé d'être simple fantassin.

Technologie et brindezingue.

D'avoir essayé de battre des records sur route — où il a ramassé plus de pelles que de couronnes — Boisaioff a gagné une soif inextinguible qu'il combat avec une persévérance intéressée. Il y met même un certain entêtement, car le soir venu, en quittant l'établissement où il s'acharnait à faire fondre un grain de sel insoluble, il voit les becs de gaz prendre des inclinaisons inquiétantes et les trottoirs devenir roulants, tels ceux de l'Exposition de 1900. La lutte était inégale, car Boisaioff s'abat comme un château de cartes. Se relevant meurtri et crotté, il s'investit et conclut :

« Ça t'apprendra, crétin, à sortir sans antidérapant ! »

E. F.

LAUSANNE ET LE LÉMAN

PERMETTEZ-NOUS de faire encore quelques emprunts — les derniers — à la correspondance du comte Golowkin. Les extraits que voici ont trait à la beauté de notre pays et à la société lausannoise du IX^e siècle.

Une image du Paradis.

Dans une lettre écrite de Lausanne, le 5 juillet 1821.

« ... Je viens de déjeuner sur ma terrasse. Mon Dieu que je voudrais que tout le monde pût comprendre ce que c'est qu'une terrasse donnant sur le lac Léman, c'est-à-dire sût partager mes émotions, qu'il comprît bien ce paysage, qu'il entrât bien dans les détails de ce tableau. Je n'ai jamais compris qu'on pût se haïr et se persécuter pour cause de religion, mais pour cause de paysage, oui, même la chose m'a paru assez morale. »

De Lausanne, le 15 juillet 1832.

« Quel coup d'œil ! Me revoilà en présence de mon lac. Depuis deux heures je suis ici, jouis-

sant de cet immense déploiement, respirant cet air pur, me repaissant de mes rêveries, me nourrissant de mes sensations, en un mot, retrem-pant toutes mes facultés émoussées par les futilités du monde, par les riens dont la vie se compose.

» Je l'ai dit parce que je l'ai éprouvé ; ces divers points de perfection parsemés devant nous, ce théâtre de magnificence tout étendu sous nos yeux, forment comme une avant-scène, comme une haute trahison entre ce monde matériel et le monde invisible, entre le monde qui passe et celui qui sera immuable ; c'est un portique qui s'ouvre sur l'éternité. Peut-être fallait-il, pour pouvoir se faire quelque faible image d'un avenir sans bornes, pour se former quelque idée incomplète d'une existence sans fin, fallait-il que nos regards eussent été délectés pendant quelques temps du spectacle de ce magnifique bassin, entouré d'un triple rang de montagnes, d'une double chaîne de ces Alpes qui en laissent toujours entrevoir d'autres, en font toujours pressentir de nouvelles... »

Bal costumé.

Dans une lettre écrite de Lausanne, le 19 mai 1816.

« ... Je voudrais être peintre comme vous pour vous satisfaire au sujet du bal de M. Temminck.

» Je crois vous avoir déjà dit que la chose avait été manquée dès l'origine par le peu de connaissance qu'a le public de Lausanne des usages du plaisir, et le peu de fortune qu'il y peut consacrer. Quand il fut question de cette fête on put s'apercevoir que le susdit public ne mettait aucune différence entre un bal masqué et un bal costumé, et j'eus beau dire à ceux qui se faisaient un embarras de ce qu'ils auraient à discourir ou à chanter, que l'on ne chantait et discourait que dans un bal masqué et qu'il n'y aurait pas de masques dans cette occasion ; ils voulaient absolument montrer leur esprit, lorsqu'on n'exigeait que de montrer du goût.

» Un bal costumé est une permission ou une occasion de se faire voir sans crainte du ridicule, de la manière que l'on croit la plus avantageuse au développement de sa figure ou de sa physiologie, et de là vient le choix ordinaire des personnages historiques avec lesquels on a plus ou moins de ressemblance, ou des habillements les plus propres à faire valoir les charmes ou à cacher les défauts du corps.

» Le bal masqué autorise les écarts de la gaieté, le bal costumé exige la plus grande décence ; voilà pourquoi vous m'avez si fort scandalisé en

me demandant si le cardinal Golowkin ne se promenait pas avec la religieuse Van Muyden ? Ces deux costumes, qui sont convenables dans un bal costumé, seraient indécents dans un bal masqué, où il ne peut y avoir de plaisanterie que pour les personnages plaisants de leur nature. M^{me} de Cottens, en folie, était tenue à être folle jusqu'au jour ; M. Van Muyden-Bugnon, en abbé de l'Atteignant, pouvait rire avec elle ; mais un cardinal et une religieuse qui auraient eu l'air de les remarquer, n'eussent été bons qu'à être chassés du bal. Le prince royal était en uniforme et en cordons, de sorte que lorsque je m'approchai de M. Polier, pour le prier d'assurer Son Altesse royale que je n'élèverais aucune des difficultés d'usage pour la première place à table ou la droite au passage des portes, bien que ce fût une plaisanterie, elle ne sortait ni de la gravité convenable, ni de l'esprit d'un rôle qui m'égalisait en quelque sorte au prince et donnait aux assistants la mesure de ce qu'on peut risquer en pareille occasion, aussi le prince me fit-il une belle révérence et M. Polier m'assura-t-il que *Son Altesse royale avait toujours été persuadée de l'affection de Son Eminence.*

» Quand le bal costumé est traité de cette sorte, il offre un tableau historique des mœurs, des usages et des siècles qui est d'un grand intérêt et d'une haute instruction. Il semble voir une galerie de tableaux à laquelle le Ciel accorde tout-à-coup le mouvement et la parole. On aime, parmi les personnages graves, à rencontrer de jeunes filles, de jolies femmes, qui ont été chercher dans quelques contrées de l'Italie, de l'Espagne ou du Nouveau-Monde, la permission d'arborer un jupon court et des cheveux flottants ; cette légèreté momentanée jointe au maintien de la pudeur développe leurs charmes sans nuire à leur réputation. On a horreur au contraire de cette sale économie, qui fait qu'une femme du monde emprunte les vêtements de sa cuisinière et pour en mieux maintenir l'état renonce à ses bonnes manières accoutumées. M^{me} Steiguer-Lapotterie était si vulgairement Bernoise, que les uns la prenaient pour une bonne d'enfants qui, à la faveur du bal, s'était emparée d'une place dans la salle, et que la plupart des étrangers s'obstinèrent à la prendre pour un garçon déguisé en fille.

» Au reste, le bal était manqué sous tous les rapports d'intention. La quantité de demoiselles économiquement vêtues en paysannes et de messieurs parcimonieusement habillés en uniforme, lui donnait tout l'air d'un bal de filles à l'époque d'un renouvellement de garnison, de

sorte que Constant Rubens et sa seconde femme Golowkin-Ximénès, Chavannes de la Borde-Blondel et deux ou trois personnages convenablement costumés avaient l'air de gens qui s'étaient fourvoyés ou qui, par un oubli ou un malheur inconcevable, s'étaient hasardés en mauvaise compagnie.

» Un autre inconvénient, mais qui ne pouvait être saisi que par des personnes habituées aux plaisirs des grandes capitales, venait de la magnificence et de la profonde ignorance des jeunes Anglais. Ils avaient laissé aux modistes de Genève le soin de leurs costumes et il en était résulté des habits de toutes les couleurs, couverts de pailloons et auxquels elles avaient donné les noms les plus incohérents. Le beau M. Curry avait une dalmatique bleue et or, surmontée d'un court manteau rose blanc et argent, avec un large pantalon de Florence bleu et un haut turban blanc-rose et argent, et il venait, avec toute l'audace de l'ignorance, vous dire qu'il était un ancien prince de Galles. Ces messieurs rappelaient ces masques de Paris, payés par la police pour rendre la foule plus brillante, que l'on habille avec les oripeaux des mélodrames, et qu'en bonne compagnie on appelle des *chic-en-lit*.

» Voilà, mon cher ami, tout ce je puis vous conter de cette fête, à laquelle vous attachez un si grand intérêt et où je n'ai vu de véritable gracieux que la manière d'envoyer les femmes à table et de les y placer moyennant une distribution de fleurs, auxquelles pendaient des devises pleines d'esprit et de goût. »

Mais maman !... — Au bal, entre mère et fille :

— Regarde comme les sœurs E... ont l'air modeste.

— Que tu es bonne ! maman, elles posent pour les longs cils.

Pour la bonne règle. — Une de nos municipalités a confirmé dans ses fonctions son secrétaire, qui craignait depuis plusieurs mois d'être remercié. Aussi étonné que content, de cette confirmation, il s'écrivit à lui-même la lettre suivante, qu'il fit signer au syndic :

A monsieur ...

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, dans sa séance du 18 courant, la municipalité vous a confirmé dans vos fonctions de secrétaire municipal.

Agréez, monsieur, l'assurance de notre haute considération.

SCÈNE IV

LE PÈRE MARS — CÉLESTINE

LE PÈRE MARS (*entrant et faisant le salut militaire*). — Serviteur, mademoiselle... Mame Michu est point là ?

CÉLESTINE. — Elle va rentrer tout à l'heure... Prenez la peine de vous asseoir une seconde. (*Elle lui tend un escabeau et sort par la porte de la rue.*)

LE PÈRE MARS, s'asseyant (*Il regarde autour de lui en effilant sa moustache*). — Eh ! ben, on me plante là !... Moi qui venait faire un brin de causette avec la marchande... Une bien brave femme, c'est dame Michu !... Ah ! si ma défunte moitié avait été comme elle, j'aurais point eu la chienne de vie que j'ai menée !... Bon sort de bon sort, m'en a-t-elle flanqué des calottes ! Et en veux-tu et en voilà ! Pif ! paf ! clic ! clac ! et re-clac !... Un vrai feu de tirailleurs, quoi !... Mame Michu a la main leste, elle aussi, mais pour l'ouvrage uniquement... Oui, elle serait la digne femme d'un garde-champêtre tel que votre serviteur. (*On entend dans l'arrière-boutique un affreux tintamarre de quincaillerie et de vaisselle qui se brise. Effaré, le père Mars court à la porte et se heurte à Mme Michu.*)

2 FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Le garde-champêtre

Pochade enfantine en un acte¹

PAR V. F.

SCÈNE III

FINOT et CÉLESTINE

FINOT (*les reins ceints d'un tablier de jardinier et ayant sous le bras un paquet enveloppé d'une toile, entre en coup de vent*) : — Ce n'est que moi...

CÉLESTINE (*riant*). — Ça se voit bien !

FINOT. — ... Moi et mon uniforme d'amiral. (*Il défait son paquet, en tire une tunique écarlate, une épée, une ceinture, un bicorne à plumache blanche et s'affuble de tout cela, avec l'aide de Célestine.*)

CÉLESTINE (*battant des mains*). — Que tu es beau !... Mais pourquoi fais-tu l'amiral ? Ils ne possèdent pas de flotte, à Epalinges.

FINOT. — Ça, c'est vrai, en fait de vaisseaux de guerre, ils n'ont que des cuiviers à lessive. Mais je

ne pouvais me faire général : c'est le gros Niollu qui a pris l'emploi, il commande l'armée des chasseurs de cancoires. Et la place de maréchal des ramasseurs de pives est aussi occupée : Marc au régent s'en est emparé sans ma permission. Il ne me restait ainsi qu'à me faire amiral, amiral des lessiveuses... Ah ! mais, j'oubliais mon plus bel ornement ! (*Il sort de sa poche un nez de carton avec une grosse moustache, qu'il s'ajuste.*)

CÉLESTINE. — Oh ! non, pas ça ! tu es affreux !

FINOT (*allant et venant en roulant des yeux terribles*). — Jamais belle moustache ne gâta beau visage, ma mie : c'est l'insigne suprême de la puissance et du commandement !

CÉLESTINE. — Tu ressembles au père Mars.... Mais, dis-donc, qu'est-ce que je figurerai, moi, qu'est-ce que je me mettrai ?

FINOT. — Tu emprunteras les plus belles nippes de mademoiselle Spitzig, tu te mettras des falbalas, des tralalas, tu seras la marquise de Carabas.

CÉLESTINE (*sautant de joie et battant des mains*). — La marquise de Carabas ! Je me ferai belle comme une reine.

FINOT. — Tâche d'avoir tes affaires ce soir, je viendrai voir comment ça te va ; en attendant, je dépose mon uniforme dans l'arrière-boutique.

CÉLESTINE. — Mais je ne puis pas laisser ainsi le magasin.

FINOT. — Fais-le garder par le père Mars : je l'entends qui vient. (*Il sort par l'arrière-boutique.*)

¹ C'est par erreur que nous disions « en deux actes » dans notre numéro du 25 juillet.